

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 16 Intégrer les connaissances permettant de concevoir la			
Ancien Code	PAT12B16TI	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAT12160		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Alain SOTTIAUX (sottiauxal@helha.be) Christian SITOUOK BOUOPDA (sitouokc@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'acquisition de l'ensemble des concepts indispensables à l'exercice professionnel, responsable et compétent, en imagerie par résonance magnétique. Sont abordés, dans cette unité d'enseignement, les aspects techniques et technologiques, anatomiques et radioanatomiques, pharmacologiques et radiopharmacologiques, ainsi que les techniques de positionnement spécifiques.

Ceci permettant à l'étudiant d'acquérir les notions nécessaires à la réalisation d'une prise en charge globale de qualité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
- 2.3 Respecter la législation et les réglementations

Compétence 3 Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives

- 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 4 Concevoir les modalités de réalisation des examens et/ou traitements sur base de la prescription médicale

- 4.1 Collecter l'ensemble des données liées au patient, à sa ou ses pathologies et à l'examen prescrit
- 4.2 Etablir la liste des interventions spécifiques en utilisant les normes et les protocoles
- 4.3 Evaluer la pertinence de son analyse, et proposer d'éventuels réajustements

Compétence 7 Assurer une qualité d'image interprétable par le médecin

- 7.1 Participer au contrôle de qualité de la chaîne d'acquisition d'images
- 7.2 Traiter les images obtenues

Compétence 8 Veiller à la sécurité

- 8.1 Apprécier les risques spécifiques
- 8.2 Appliquer les mesures de sécurité et de radioprotection

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de:

- connaître la composition et les principes de fonctionnement des appareillages,
- réaliser une anamnèse complète et circonstanciée,
- administrer les pharmaceutiques et radiopharmaceutiques selon les ordres médicaux, et les prescrits réglementaires,
- planifier l'entièreté des examens courants,
- connaître les principes et le maniement des logiciels de traitement d'image,
- identifier les structures anatomiques normales, variantes de la normales et pathologiques sur des images IRM.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAT12B16TIA	Technologie des matériels d'imagerie et de médecine nucléaire	36 h / 2 C
PAT12B16TIB	Technique de positionnement, d'acquisition et de formation d	36 h / 2 C
PAT12B16TIC	Radioanatomie: résonance magnétique	18 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAT12B16TIA	Technologie des matériels d'imagerie et de médecine nucléaire	20
PAT12B16TIB	Technique de positionnement, d'acquisition et de formation d	20
PAT12B16TIC	Radioanatomie: résonance magnétique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage proposées dans cette unité d'enseignement sont conçues de manière cohérente pour favoriser une progression pédagogique harmonieuse, en articulant les objectifs d'acquisition de connaissances, de développement de compétences et d'application pratique dans des contextes variés, tout en tenant compte des

besoins et du niveau des apprenants.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Technologie des matériels d'imagerie et de médecine nucléaire			
Ancien Code	15_PAT12B16TIA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAT12161		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alain SOTTIAUX (sottiauxal@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage aborde les aspects techniques et théoriques de l'imagerie par résonance magnétique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant maîtrisera les notions élémentaires relatives aux aspects techniques et théoriques de l'imagerie par résonance magnétique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rappels physique/mathématique
Production de champ magnétique
Comportement des protons dans un champ magnétique
Résonance + relaxation
Production d'image (codage spatial)
Qualité d'image
Imagerie rapide
Techniques avancées (angiographie, IRMf, spectroscopie, IRM cardiaque, diffusion, perfusion)
Imagerie hybride (combinaison IRM avec autres modalités)

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

séances questions-réponses si nécessaire

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Questions écrites, sur bases d'une liste de question fournie aux étudiants en cours de quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Technique de positionnement, d'acquisition et de formation d			
Ancien Code	15_PATI2B16TIB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI2162		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian SITOUOK BOUOPDA (sitouokc@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage de technique de positionnement, d'acquisition et de formation d'images en résonance magnétique permet à l'étudiant d'appréhender les concepts techniques, (radio)pharmacologiques et organisationnels lors de la prise en charge globale d'un patient, ainsi que réaliser la technique de l'examen, dans le cadre de la réalisation d'un examen d'imagerie par résonance magnétique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable:

- d'expliquer les différents éléments constituant un appareil d'IRM ;
- de citer et de justifier les contre-indications absolues et relatives à l'IRM (y compris recherche de compatibilité du matériel implantable) ;
- de décrire le positionnement du patient et le choix des antennes lors d'un examen IRM ;
- de décrire le positionnement spécifique des coupes pour un examen d'IRM ;
- de maîtriser les paramètres techniques spécifiques de l'IRM ;
- de décrire et d'expliquer les produits de contraste et les médications utilisées en IRM, ainsi que leurs modalités d'administration (y compris calcul de dose) et de surveillance ;
- de décrire, de reconnaître et de corriger les artefacts ;
- de prendre en charge un examen IRM dans sa globalité

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Définition

Description de l'appareillage

Positionnement

Contre-indications et risques

Surveillance du patient

Principes de base

Produits de contraste

Examens en IRM

Artefacts

Démarches d'apprentissage

Présentation magistrale.

Exercices d'intégration avec correction en classe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices d'intégrations.

Exercices de synthèse.

Sources et références

DOYON D., CABANIS E.A. (1197). IRM - abrégé, Paris: MASSON.

DOYON D., CABANIS E.A. (2004). IRM - formation, Paris: MASSON.

HOA D. (2008). L'IRM pas à pas, Montpellier: SAURAMPS MEDICAL.

DILLENSEGER J-P., MOERSHEL E., ZORN C. (2016) Guide des technologies de l'imagerie médicale et de la radiothérapie - Quand la théorie rejoint la pratique, Paris: ELSEVIER MASSON.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT.

Vidéo.

Littératures scientifique et professionnelle

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral.

! Evaluation critériée : En cas d'erreur grave, conduisant à un préjudice pour le patient ou à un examen IRM raté : d'anamnèse erronée ou incomplète, et/ou d'erreur de positionnement du patient - choix d'antenne - centrage, et/ou d'erreur de positionnement de coupes, et/ou d'erreur d'administration de produit de contraste (calcul de dose, voie d'administration, non vérification des contre-indication), la note attribuée à l'examen sera au maximum de 6/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

L'étudiant qui n'a pas obtenu un note de minimum 10/20 à une activité d'apprentissage devra obligatoirement

représenter l'épreuve à la période d'évaluation suivante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Radioanatomie: résonance magnétique			
Ancien Code	15_PAT12B16TIC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAT12163		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise le transfert des connaissances d'anatomie générale acquises en bloc1 au contexte de l'imagerie par IRM.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Formation à l'anatomie, IRM des grandes régions anatomiques.
Corrélations entre anatomie topographique et techniques d'investigation.

L'étudiant sera capable
d'identifier sur les coupes les structures anatomiques osseuses, musculaires, organiques, vasculaires et nerveuses,
de délimiter correctement les zones d'acquisition
d'identifier des structures pathologique ou variantes de la normale (sans pour autant poser un diagnostic)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. IRM encéphale + rachis
2. IRM abdominale + pelvis
3. IRM membre supérieur
4. IRM membre inférieur
5. IRM ORL-cervicofaciale

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux

Dispositifs d'aide à la réussite

séances questions-réponses si nécessaire

Sources et références

communiqués lors des cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Support PPT

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).